



## **SOGECLAIR -MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2015 ET DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 MAI 2016**

**Blagnac, France, et Montréal, Canada, le 28 avril 2016-SOGECLAIR** (NYSE Euronext: SOG), le concepteur de solutions et produits innovants à forte valeur ajoutée pour l'aérospatial et le transport, annonce aujourd'hui la mise à disposition du document de référence 2015 ainsi que des documents préparatoires à l'assemblée générale annuelle du 19 mai 2016.

### **Mise à disposition du document de référence**

Le document de référence de SOGECLAIR pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), le 27 avril 2016.

Ce document comprend notamment :

- le rapport du Président du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne établi en application de l'article L.225-37 du Code de commerce ;
- le rapport de gestion ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions ;
- les rapports des Commissaires aux comptes ;
- les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux comptes ;
- le rapport financier annuel.

Le document de référence est tenu à disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il peut être consulté sur le site internet de SOGECLAIR : [www.sogeclair.com](http://www.sogeclair.com) dans la rubrique « Investisseurs- Informations réglementées » puis « Document de référence », ainsi que sur le site de l'AMF ([www.amf-France.org](http://www.amf-France.org)). Il est également tenu à disposition au siège social de la société.

### **Mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale du 19 mai 2016**

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le 19 mai 2016, à 10.30 heures, au siège de la société, 7 avenue Albert Durand - 31700 Blagnac.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions et les modalités de participation et de vote à cette Assemblée a été publié au BALO du 13 avril 2016. L'avis de convocation sera publié au BALO du 4 mai 2016 et dans le journal d'annonces légales La Dépêche du Midi le 4 mai 2016. Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce ont été mis en ligne sur le site internet de la société ([www.sogeclair.com](http://www.sogeclair.com)).

Les documents préparatoires à l'Assemblée seront également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée. Il est précisé que conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce au siège de la société.

### **Date prévisionnelle du chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 : 11 mai 2016**

#### ***A propos de SOGECLAIR***

Concepteur de solutions et produits innovants à forte valeur ajoutée, SOGECLAIR apporte ses compétences en ingénierie et fabrication de haute qualité à tous les secteurs de pointe, notamment aéronautique, aérospatial, transports. Accompagnant ses clients et partenaires depuis la conception et la simulation jusqu'à la fin de vie du produit, à travers toute la chaîne de fabrication et la mise en service, le Groupe compte près de 1.400 collaborateurs répartis dans le monde entier afin d'offrir un service de qualité et de proximité à tous ses clients.

*Pour plus d'informations contactez :*

Marc Darolles, Directeur général adjoint +33(0)5 61 71 71 71 ou  
Aurore Foulon, Secrétaire Général +33(0)5 61 71 71 71